

## **Avis d'ébullition préventif pour environ 155 résidences du secteur de la rue des Peupliers**

**Magog, le 7 octobre 2025** – La Ville de Magog informe la population qu'en raison d'un bris d'aqueduc, un avis d'ébullition préventif de l'eau potable est en vigueur pour environ 155 résidences du secteur de la rue des Peupliers. L'avis est en vigueur pour une durée de 48 h minimalement. Les citoyens concernés doivent attendre que la Ville de Magog lève l'avis avant de consommer à nouveau l'eau du robinet. Un plan indiquant le secteur concerné est disponible en [cliquant ici](#).

Les rues suivantes sont touchées :

- Des Boisés
- Des Cèdres
- Des Cyprès
- Des Érables
- Des Genévriers
- Des Lilas
- Des Peupliers
- Des Trembles
- Meehan
- Pie XII Sud

Il est recommandé de s'abonner aux avis sur le Portail citoyen Magog pour être informé rapidement lors de la levée de l'avis d'ébullition. L'application est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play ou en ligne à l'adresse [portail.ville.magog.qc.ca](http://portail.ville.magog.qc.ca). L'information sera également diffusée sur le site Internet au [ville.magog.qc.ca/avis](http://ville.magog.qc.ca/avis) et sur la page Facebook de la Ville de Magog.

### **Quoi faire pendant l'avis d'ébullition préventif?**

Pour savoir quoi faire lorsqu'un avis d'ébullition préventif est en vigueur, les citoyens sont invités à consulter le [ville.magog.qc.ca/avis-ebullition](http://ville.magog.qc.ca/avis-ebullition).

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

